

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## INSTITUT SAINTE-URSULE

### 1. IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT.

- ☞ L'école Sainte-Ursule, école fondamentale, est organisée par le Pouvoir Organisateur (P.O.) "INSTITUT SAINTE-URSULE" a.s.b.l., Chaussée de Merchtem, 11 à 1080 Bruxelles .
- ☞ Sections : maternelle et primaire.
- ☞ N° matricule : 2233 197 318
- ☞ Personnes de référence : Janine Vergauwe - Présidente du Pouvoir organisateur
- ☞ Didier Vanheuverzwijn – Directeur
- ☞ Tél. + Fax : 02 /41153 69 e-mail : didier@ecolesainteursule1080.be
- ☞ Particularités : école à discriminations positives, engagée dans le partenariat de cours de Langue et Culture d'origine (LCO) avec le Maroc (pays d'origine de 60% des élèves), qui organise l'adaptation à la langue de l'Enseignement (ALE) ainsi que des activités d'accrochage scolaire (DAS)

### 2. PRIORITES

*Dans notre projet d'établissement, en conformité avec les projets éducatif et pédagogique du P.O., nous voulons, pour les 3 années à venir, garder l'accent sur **deux axes importants** souhaités à la fois par l'équipe éducative et par les parents.*



# 1er AXE

**Vivre harmonieusement à l'école.**

**Formation et éducation des élèves sur le plan personnel et social.**

**Les élèves doivent apprendre à vivre ensemble et avec les adultes.**

(cfr :Projet éducatif du PO page 4)

A la base de la qualité de ces relations, il y a évidemment le respect.

L'école et l'enseignant(e) doivent également respecter le savoir, même naïf, avec, lequel les enfants arrivent en classe.

(cfr le Projet pédagogique du P.O. page 3)



# 2e AXE

**Poursuivre l'effort porté sur l'enseignement du français,**

**principalement la lecture et les activités orales, en**

**interdisciplinarité, de manière à faciliter l'apprentissage des**

**mathématiques et susciter l'intérêt en éveil.**

(cfr le Projet pédagogique du P.O. page 8)



### 3. LES MOYENS QUE NOUS METTRONS EN OEUVRE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS.

Les deux axes sont souvent imbriqués l'un dans l'autre ; néanmoins, le premier est davantage éducatif, le second davantage pédagogique.

#### Axe éducatif

1. Collaboration entre l'école et les parents : continuer à approfondir notre connaissance du milieu d'origine de nos élèves.  
Recherche de moyens concrets pour améliorer l'information et la participation des parents (affiches, rencontres, fêtes, expositions, projets, activités proposées aux parents par la médiatrice en collaboration avec les Maisons de quartier et/ou la bibliothécaire.)
2. Veiller à poursuivre l'application du **code de vie** (charte, code de vie,...) de chaque classe, élaboré par l'enseignant(e) avec les enfants dès la rentrée.  
Veiller à l'application des règles collectives construites par le Conseil des Enfants (règlement de la cour de récréation, règlement de la cantine,...).  
Veiller à la pratique régulière du conseil de classe articulé avec les réunions du Conseil des Enfants et les réunions d'adultes.
3. Organiser des activités hors de l'école afin d'ouvrir les enfants au monde qui les entoure et de donner du sens aux apprentissages.

"IL FAUT RAPPELER QUE LA QUALITÉ DE LA RELATION  
ENTRE L'ENSEIGNANT ET L'ELEVE RESTE L'ELEMENT  
PRIMORDIAL DE LA RÉUSSITE DES APPRENTISSAGES".

"AINSI, L'ÉCOLE QUI RESPECTE CHACUN FAVORISE UN  
PROCESSUS D'APPRENTISSAGE DANS LEQUEL L'ENFANT  
EST ACTEUR ET NON SPECTATEUR ..."



# Axe pédagogique

## 1. Harmoniser le travail des équipes et des cycles :

- Par une réflexion commune (journées de formation et concertations) sur l'évaluation et les bulletins.
- Par une bonne compréhension et la mise en pratique cohérente des nouveaux repères du programme de français et de mathématique.
- Par le choix d'outils de référence en continuité.

## 2. Poursuivre l'effort d'acquisition de la langue française :



- Par des activités orales et écrites issues le plus souvent possible de situations réelles de communication.
- Par des activités à la bibliothèque de l'école : recherche, compréhension mais aussi plaisir de lire et d'écouter des histoires.
- Par une formation en école centrée sur les activités de savoir écrire.

## 3. Permettre à chaque enfant , dès le plus jeune âge, d'acquérir les aptitudes nécessaires pour pouvoir apprendre et grandir :

- Par une approche individuelle des besoins de chacun (psychomotricité, suivi du PMS, différenciation des apprentissages.)

## 4. Développer le sens de l'effort , le souci du « travail bien fait » :



- Par l'harmonisation des règles et habitudes de présentation des travaux écrits (devoirs, bilans, travaux de recherche, ...).
- Par l'utilisation du journal de classe comme outil d'orthographe, de soin, d'écriture ; de cette façon, inviter les parents à mieux suivre les travaux journaliers.
- Par la mémorisation progressive de la carte d'identité de chaque enfant (nom, adresse, nationalité, numéro de téléphone, traits de caractère, ...)

Les projets Discriminations positives (D+) s'inscrivent dans la même dynamique :

- Aide aux apprentissages (principalement lire et savoir parler)
- Bibliothèque
- Psychomotricité

Pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français, nous organiserons des cours d'adaptation à la langue de l'Enseignement (ALE) sur base des périodes subsidiées par la Communauté Française. Si c'est possible, nous poursuivrons le travail en « mini-classe-passarelle ».

Quant aux élèves primo-arrivants qui rejoindront l'école, nous veillerons à construire avec eux des projets personnalisés.